



ÉCOLE DES ALIZÉS 2022-2023

Troisième réunion régulière du conseil d'établissement

Mercredi 18 janvier 2023, à 19 h, en mode virtuel

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

a) Mot de bienvenue et présences

À 19 h, Mme Daisy Roussel souhaite la bienvenue aux membres du CE.

Présences :

Mesdames : Guylaine Pepin, directrice
Christine Dubé, parent
Louise Plante, parent
Stéphanie Bérubé, parent
Daisy Roussel, parent
Sophie Picard, parent
Audrey Plourde-Imbeault, parent
Mirianne Côté, parent
Marie-Eve Rioux, enseignante
Nelly Guimond, responsable du service de garde
Julie Lavoie, éducatrice en service de garde
Élisabeth Côté, psychoéducatrice
Josianne Boucher, membre de la communauté et parent

Monsieur : Henrik Hudier, enseignant

b) Nomination d'un/d'une secrétaire d'assemblée

Le secrétariat de la rencontre est assumé par Mme Guylaine Pepin.

c) Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ22-23/3.22

Après lecture de l'ordre du jour par Mme Daisy Roussel, il est proposé par Mme Christine Dubé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

d) Adoption du procès-verbal du 23 novembre 2022

Lecture préalable effectuée.

CÉ22-23/3.23

Il est proposé par Mme Audrey-Ann Plourde Imbeault d'adopter le procès-verbal du 23 novembre 2022, tel que présenté

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

e) Suivi au procès-verbal

- 3b : Le programme « Jeunes leaders » est en cours de déploiement.
- 3f : Le Marché de Noël a permis de récolter un peu plus de 2000,00 \$.

2. Questions du public

Aucune question.

3. Informations du comité de parents

Le compte-rendu de la rencontre du 20 décembre 2022 a été acheminé aux membres du conseil d'établissement.

Un survol de la réunion du 17 janvier 2023 est présenté par Mme Sophie Picard. Le compte-rendu sera acheminé aux membres dès que disponible.

Un rappel aux membres du CE est formulé par Mme Sophie Picard quant à la tenue d'une journée FCPQ le 22 avril prochain, à Rimouski. Des ateliers et des animations seront au programme.

4. Informations de la direction

a) Vacances (absence) de la direction

Mme Guylaine Pepin informe les membres du CÉ de la période où elle sera absente de l'école. Mme Marie-Andrée Banville agira à titre de responsable d'école durant ces vacances.

5. Questions relatives à notre école

a) Revalorisation de la cour d'école

b) Consultation obligatoire auprès des élèves (information)

Mme Guylaine Pepin rappelle aux membres du CÉ que la loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que le CÉ consulte les élèves de l'école à chaque année, sur un sujet qui les concerne. Le sujet retenu est l'appréciation générale des élèves quant à la mise sur pied et le déploiement du projet *La culture, le vent dans les voiles*, de même que la collecte des suggestions d'ateliers pour l'année prochaine. Les modalités de sondage seront à déterminer, et il est suggéré de permettre aux élèves non-scripteurs de procéder à un bricolage ou à un dessin.

c) Activités éducatives et modifications à l'horaire (approbation)

- Journée plein air hivernal; tous les élèves; 20 février et 23 février; Val-d'Irène ou Mont-Comi;
- Carrousel du film; tous les élèves; semaine du 13 mars; cinéma Lido, Rimouski;
- Visite d'exposition et animation; élèves de Marie-Eve Rioux et Catherine Roy; 27 janvier; Musée régional de Rimouski;
- Rassembler pour chanter : Une chanson à l'école; quelques élèves par groupe, selon leur intérêt; 21 février; centre communautaire Mont-Joli;

Pour que demain ait le vent dans les voiles : chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance

- L'érablière des Écorchis; élèves de Kathy Mongeon; 23 mars;
- Initiation au curling; élèves des classes spécialisées; mars 2023; Club de curling de Rimouski;
- Initiation aux sports hivernaux; élèves des classes spécialisées, 15 février; parc Beauséjour, Rimouski.

CÉ22-23/3.24

Les activités sont proposées par Mme Stéphanie Bérubé et autorisées par le conseil d'établissement.

d) Service de garde scolaire

i. Résultats au 31 décembre 2022 (information)

Présentation des résultats au 31 décembre 2022 par Mme Nelly Guimond. Un surplus de 6852 \$ est prévu pour l'année 2022-2023.

6. Consultation du centre de services scolaire

Aucune consultation.

7. Décisions relatives aux finances de l'école

a) Suivi du budget annuel de l'établissement (information)

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ que les sommes prévues au budget sont dépensées selon les prévisions budgétaires.

b) Mesures dédiées (information)

Mme Guylaine Pepin informe les membres du conseil d'établissement que les sommes qui ont été allouées à l'école des Alizés pour les mesures dédiées 2022-2023 sont dépensées selon les prévisions budgétaires.

c) Fonds à destination spéciale (information)

Mme Guylaine Pepin revient sur le sujet de l'achat de buts de soccer en 2021-2022. Une analyse de la somme manquante sera faite lors de la dernière réunion du CÉ, afin de décider à quel poste budgétaire sera imputé le solde.

d) Don – Subvention-levées de fonds (adoption)

Aucune demande soumise.

e) Budget annuel de fonctionnement du CÉ

Aucune nouvelle information.

8. Fonctionnement du conseil d'établissement

a) Formation obligatoire pour les membres du CÉ – échéancier

Mme Guylaine Pepin s'assurera que chaque membre du CÉ aura procédé à la formation obligatoire par l'envoi d'un sondage Forms, où chaque personne pourra attester de la réalisation de cet exercice.

**Pour que demain ait le vent dans les voiles : Chaque élève, notre œuvre.
Respect + Coopération + Persévérance**

9. Divers ouverts :

a) Mise en place d'un comité des usagers du service de garde

Mme Guylaine Pepin informe le CÉ qu'un comité des usagers du service de garde sera mis sur pied, compte tenu que notre SDG prend de l'envergure depuis les dernières années. La première rencontre est prévue le 6 février. Les dossiers qui seront traités seront, notamment, l'analyse de l'appréciation des usagers (sondage réalisé en décembre 2022), les règles de fonctionnement pour 23-24, et le programme d'activités pour 23-24.

b) Bourse Evelyne-Marchand

Mme Guylaine Pepin expose une proposition de bourse annuelle à remettre à un.e finissant.e qui se démarque pour la qualité de son français. Une lettre de M. Daniel Marchand, initiateur du projet et mécène, est lue aux membres.

Le CÉ accepte la proposition et remercie M. Marchand pour cette belle opportunité et reconnaissance pour nos élèves.

c) Ouverture du service de garde durant la semaine de relâche

Mme Guylaine Pepin informe les membres du conseil d'établissement que le sondage permettant de récolter les besoins en SDG pour la semaine de relâche sera envoyé sous peu. Si la demande est présente (plus de 15 élèves par jour), le service de garde sera ouvert.

10. Correspondance

Un courriel concernant des webinaires offerts par le Comité de parents a été acheminé aux membres par la présidente.

11. Fermeture de la séance

a) Évaluation de la rencontre

Les membres ont apprécié le déroulement de la rencontre.

b) Levée de la séance

CÉ22-23/3.25

Il est proposé par Mme Josianne Boucher de lever la séance à 21 h 01.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.


Guylaine Pepin
Secrétaire de réunion
Directrice


Daisy Roussel
Présidente